

Suivi partenarial de la reproduction des rapaces rupestres dans le Massif des Bauges



Bruno GRAVELAT / PNR du Massif des Bauges

Reynald REYLAND / Parapentiste Association des Indiens de Montlamb'air

Concilier préservation des rapaces rupestres et activités sportives de pleine nature

Le Massif des Bauges est un massif préalpin calcaire de moyenne altitude dans lequel l'histoire géologique a façonné de nombreuses falaises et escarpements rocheux structurant le paysage. C'est dans ces habitats rupestres que nichent 2 espèces patrimoniales de rapaces : l'aigle royal (7 couples) et le faucon pèlerin (20 couples).



Aigle royal (Photo : Sylvain DUSSANS)



Faucon pèlerin (Photo : Marc CORNILLON)

Dans un souci de protection et de respect des sites de nidification, le Parc naturel régional du Massif des Bauges met en œuvre depuis 2004 un schéma de cohérence sur les activités sportives qui fréquentent ou utilisent ces milieux : escalade, vol libre et vol à voile.

1 – Nécessité d'une vision globale à l'échelle du Parc

Un schéma de cohérence est un plan d'actions concertées pour valoriser des activités de pleine nature sans que celles-ci ne nuisent au patrimoine naturel. Il est basé sur des états de lieux du territoire : inventaires naturalistes et des activités socio-économiques.

2 – Le croisement des données cartographiques

D'une part, un inventaire exhaustif des falaises a été effectué sur la totalité du Parc (à cheval sur la Savoie et la Haute-Savoie), en caractérisant leurs potentialités d'accueil de différentes espèces et les sites de nidification de rapaces rupestres. Deux niveaux d'enjeux ont été retenus.



Carte des enjeux ornithologiques

Falaises à enjeux forts : sites de présence avérée d'au moins un des trois rapaces d'intérêt communautaire (*Aigle royal*, *Faucon pèlerin*, *Hibou grand duc*)

Falaises sans enjeux ornithologiques forts ou avérés

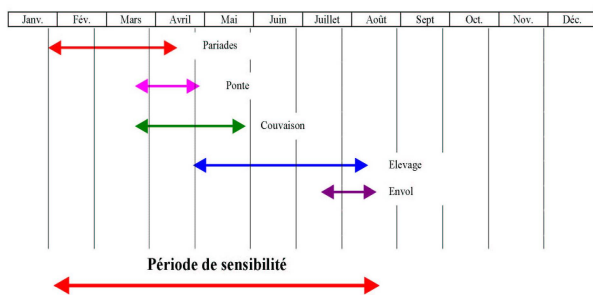
D'autre part, un inventaire des pratiques sportives de pleine nature liées aux milieux rupestres (escalade, parapente, planeurs) et des sites de pratiques (écoles d'escalade, terrains d'aventures, itinéraires de vol, aires de décollage...) a également été réalisé.

Ces 2 inventaires ont ensuite été géographiquement croisés afin de faire apparaître les sites de conflits potentiels sur lesquels il serait nécessaire d'agir en priorité. Ensuite des contacts ont été établis avec les gestionnaires ou utilisateurs des sites.

3 - L'information et la sensibilisation

Plutôt que d'utiliser l'outil règlementaire, le Parc a choisi de privilégier un travail de partenariat et d'information pour responsabiliser et sensibiliser les sportifs au respect des sites de reproduction des rapaces, ceci afin d'éviter le dérangement de ces oiseaux protégés durant la période sensible de leur reproduction.

Exemple de l'Aigle royal :



La démarche de prise de contact et d'information est la suivante :

- Intervention pédagogique lors d'une réunion ou manifestation
- Démarches d'adhérents motivés pour participer aux suivis
- Formation de terrain de ces personnes
- Formation de binômes ornithologue / « sportif »
- Suivis des sites de reproduction par le binôme
- Bilans et retours d'informations

4 – Le suivi partenarial

L'accueil de cette action dans les milieux sportifs est très positif. Un partenariat concret s'est mis en place dans le suivi du bon déroulement de la reproduction des rapaces à travers des binômes ornithologue/sportif.

Les associations de sportifs ont apprécié la confiance et le respect de leurs compétences dans la présentation des enjeux de cette action. Beaucoup de sportifs (parapentes, planeurs, grimpeurs) apprécient le choix d'une démarche partenariale plutôt que règlementaire. Par ailleurs, ils ne conçoivent pas, pour la plupart, de pratiquer leur passion en ayant un impact négatif sur leurs voisins de courants thermiques. Chez les « Indiens », cette information sur les sites à éviter pendant la période de sensibilité des oiseaux est maintenant intégrée. Ce sont maintenant eux qui sensibilisent les clubs voisins ainsi que les libéristes de passage.

Ce suivi se veut réactif : une information est diffusée auprès des différents clubs et associations partenaires :

- au printemps sur l'occupation des sites par les oiseaux
- en été sur les dates d'envol des jeunes (fin de la période de sensibilité)

Synthèse du suivi de la reproduction des rapaces rupestres sur le Massif des Bauges

	2004		2005		2006		2007	
Reproduction	Nombre de sites suivis	Reproduction (observée)	Nombre de sites suivis	Reproduction (observée)	Nombre de sites suivis	Reproduction (observée)	Nombre de sites suivis	Reproduction (observée)
Aigle royal	6	0	8	1 certaine : 1 aiglon à l'envol + 2 possibles	7	1 certaine : 1 aiglon volant	7	3 certaines (au moins 2 aiglons à l'envol)
Faucon pèlerin	16	3 possibles : 4 juvéniles à l'envol	12	2 certaines : 4 à 5 juvéniles à l'envol + 2 possibles	14	5 certaines : 11 juvéniles à l'envol	11	3 certaines (6 juv à l'envol)
Nombre d'observateurs	14		14		16		16	
Nombre d'heures d'observation	300 h		187 h		320 h		400 h	

Suivi : CORA Savoie, LPO Haute-Savoie, Indiens de Montlamb'air, PNR du Massif des Bauges, réseau des naturalistes du PNRMB

Les résultats montrent les difficultés de réaliser ces suivis sur un nombre important de sites. Certains couples se déplacent ou changent d'aires, ce qui occasionne des interrogations quant à la réussite de leur reproduction. De plus, les conditions météorologiques de ces derniers printemps ont perturbé les suivis.

6 – Des transferts d'expériences :

Ce travail de partenariat à l'échelle d'un massif sur la prise en compte des sites de nidification de rapaces rupestres semble être une expérience unique en France.

De plus, cette expérience permet des transferts d'expériences et une sensibilisation de différents publics, notamment sur les sujets suivants :

- ↳ Echanges d'informations sur des observations d'oiseaux (migrations saisonnières de vautours...).
 - ↳ Renforcement de l'image de qualité et de biodiversité du Parc naturel régional
 - ↳ Sensibilisation sur l'importance de maintenir des milieux naturels de qualité : incidence sur la politique agri-environnementale de maintien d'espaces ouverts dans les alpages du massif (terrains de chasse de l'aigle royal)
 - ↳ Respect de la réglementation et des sites d'études scientifiques (chamois, mouflons) dans la Réserve Nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges
 - ↳ Prise en compte des sites de reproduction lors de l'élaboration des itinéraires et lors de la notation des épreuves des compétitions de parapentes.
- ↳ Un panneau de sensibilisation a été posé sur des aires de décollage et d'atterrissage, en concertation avec l'Association de parapentistes Les Indiens de Montlamb'air. Les nombreux parapentistes régionaux ou nationaux qui viennent voler sur le site sont ainsi sensibilisés.



Ce suivi partenarial est encore récent, d'autres associations et clubs, nombreux sur la périphérie du Massif, restent à sensibiliser. La connaissance sur les sites de reproduction reste également à parfaire. Cependant,

une dynamique est en marche : le Parc et ses partenaires sont régulièrement consultés pour de nouveaux équipements ou aménagements en falaises.

Contact :

Bruno GRAVELAT

Parc naturel régional du Massif des Bauges

Maison faune flore 73630 ECOLE

04 79 35 43 90 b.gravelat@parcdesbauges.com

www.parcdesbauges.com